

# Poussières de bois



D'autres thématiques disponibles sur : [www.omt.mc](http://www.omt.mc)

# ❖ Situations professionnelles exposantes

Le bois est un matériau naturel, cependant sa transformation produit des poussières susceptibles d'altérer la santé des personnes exposées

## ♦ Plusieurs secteurs exposés :

- **La filière bois** : charpenterie, menuiserie, usinage avec sciage, fraisage, perçage, ponçage, ...
- **Le secteur de la construction** : tâches de découpe, tronçonnage, sciage, perçage, ponçage de bois...

# ❖ Effets sur la santé

Le dépôt de poussières de bois est nocif pour la santé avec des effets sur le court terme et des cancers à distance de l'exposition

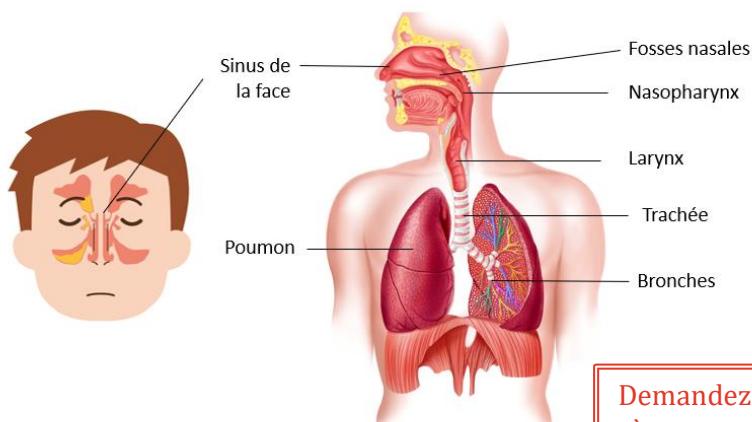


**Par contact direct** : eczéma allergique (main, avant-bras, visage, cuisses), conjonctivite allergique



**Par inhalation** : dépôt dans les voies respiratoires

- Rhinite et asthme allergique,
- Pathologies respiratoires chroniques (fibrose pulmonaire),
- Cancers du nasopharynx, des fosses nasales et les sinus de la face



Demandez conseil  
à votre médecin

*Les cancers peuvent survenir des dizaines d'années  
après le début de l'exposition*

# ❖ Suivi médical et dépistage

**Les travailleurs exposés aux poussières de bois occupent des postes à risques et bénéficient d'un suivi médical tous les 2 ans**

♦ **Objectif :** détecter les problèmes AVANT l'apparition des symptômes

Les premiers signes peuvent sembler bénins :

- Nez bouché, sensation de gêne
- Impression d'un corps étranger dans le nez
- Écoulements ou saignements

→ *Consulter rapidement un ORL en cas de symptômes*

♦ **Dépistage par l'examen :** Nasofibroscopie (endoscopie nasale) tous les 2 ans pour les personnes exposées depuis plus de 30 ans **y compris après la cessation d'activité**

Demandez conseil  
à votre médecin

## Informations clés

- ✓ Les maladies liées aux poussières de bois sont reconnues comme **maladies professionnelles** au titre du **tableau n°47** du régime général
- ✓ Ces poussières sont classées comme **agents chimiques dangereux et Cancérogènes, Mutagènes et toxiques pour la Reproduction**
- ✓ Elles sont au **2<sup>e</sup> rang des cancers professionnels** après l'amiante
- ✓ Le Centre International de Recherche sur le Cancer les classe en **cancérogènes avérés (groupe 1)** pour les cancers du nasopharynx, des fosses nasales et des sinus
- ✓ Elles représentent 45 % des cancers des fosses nasales et sinus

## ❖ Evaluation des risques

### ♦ Facteurs d'exposition, comment évaluer ?

- Postes de travail et nom des salariés concernés
- Activités et opérations réalisées
- Degré et durée d'exposition des opérateurs
- Sources de poussières (outils, machines, types de bois travaillés)
- Risques liés aux bois spécifiques



Le ponçage est l'opération la plus exposante car elle génère une grande quantité de poussières très fines

Demandez conseil  
à nos préveteurs

## ❖ Mettre en place une stratégie de contrôle

- ♦ Faire contrôler tous les ans l'efficacité du système de ventilation et de captation à la source
- ♦ Faire contrôler le respect de la valeur limite d'exposition professionnelle par un organisme accrédité, au moins une fois par an ou en cas de modification des installations ou du process

En France, la concentration en poussière de bois présente dans l'atmosphère des lieux de travail ne doit pas dépasser, dans la zone de respiration des travailleurs,

**1 mg/m<sup>3</sup> sur 8 heures.**

*Le respect de cette valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) doit être considéré comme un objectif minimal de prévention, l'exposition des travailleurs devant être réduite au niveau le plus bas techniquement possible*

*Le dépassement de cette VLEP entraîne l'arrêt du travail aux postes et la réévaluation des risques*

# ❖ Prévention collective

## ♦ Réduire les émissions de poussières au maximum

- Capter les poussières avec une **aspiration adaptée à la source**
- Relier les machines fixes à un système d'aspiration centralisé
- Utiliser un dispositif intégré sur les machines et équipements portatifs ou reliés à une aspiration haute dépression ou un aspirateur mobile



## ♦ Réduire le nombre d'opérateurs exposés

- Isoler les postes polluants et séparer les activités générant le plus de poussières : isoler les zones de ponçage des zones de montage
- Encoffrer les machines
- Restreindre l'accès aux zones à risque...

## ♦ Réduire le niveau et la durée d'exposition

- Rotation du personnel aux postes à risque
- Procédures de nettoyage par aspiration...

## ♦ Former et informer

- Les opérateurs exposés
- Les salariés chargés de la maintenance ou du nettoyage

## ♦ Assurer le nettoyage des locaux

- **Le nettoyage doit se faire avec un aspirateur équipé d'un filtre absolu**
- **Utilisation du balai et de la soufflette INTERDIT** car remise en suspension des poussières dans l'air avec à nouveau le risque d'inhalation !



Un coup de soufflette = 4 heures de poussière en suspension

Un coup de balai = 2 heures de poussière en suspension

## ❖ Prévention individuelle

### ♦ Fournir des équipements de protection individuelle adaptés :

- Casque anti-bruit
- Gants
- Lunettes anti-projection
- Masque de protection respiratoire (Filtre FFP3)
- Porter une tenue de travail fermée au cou et aux poignets pour la manipulation des bois exotiques très allergisants

**Ranger correctement les EPI après usage pour éviter leur contamination et préserver leur efficacité**



### ♦ Sensibiliser à l'hygiène personnelle :

- Vestiaires à double compartiment pour séparer les tenues de travail des vêtements de ville
- Faire nettoyer régulièrement les vêtements de travail
- Lavage des mains et douche en fin de poste
- **Ne pas boire, manger, fumer sur le lieu de travail**



Demandez conseil  
à nos préventeurs

## ❖ Autres dangers

- ♦ Le travail du bois peut aussi exposer à certaines substances chimiques potentiellement cancérogènes utilisées pour son traitement ou son collage



Vérifier les **fiches données de sécurité** des produits utilisés : colles, vernis, peintures, solvants, décapants (arsenic, formaldéhyde...)

- ♦ Les poussières de bois et copeaux constituent un combustible susceptible de contribuer au développement d'un **incendie**
- ♦ Les poussières en suspension dans l'air peuvent provoquer des **explosions**

## ❖ Quelques points de vigilance pour éviter la formation d'une atmosphère explosive



- Aspirer régulièrement les dépôts de poussières
- Éviter les sources d'inflammation (matériel conforme)
- Séparer et isoler les installations à risque d'explosion (silos, dépoussiéreur...)
- Assurer le bon entretien des systèmes d'aspiration et de ventilation



# BIBLIOGRAPHIE

- INRS ED 725
- INRS Document pour le médecin du travail n°126 : auto-questionnaire signe ORL et information naso-fibroscopie
- *Recommandations pour la surveillance médico-professionnelle des travailleurs exposés à l'agent cancérogène des poussières de bois Société française de médecine du travail*/janvier 2011 ayant obtenu le label de la Haute Autorité de Santé et de l'Institut National du Cancer

## VOTRE SERVICE de Santé au Travail

L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire est à votre disposition :

- Votre médecin du travail, les infirmières en santé au travail et les auxiliaires médicales
- Le pôle prévention : Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
- Pour nous contacter : [prevention@omt.mc](mailto:prevention@omt.mc)